

R 8 2 4

M L 8 7

PUBLIQUE DU MALI

RE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DU TOURISME
DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENERGIE

LIBRARY
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)

Amélioration de l'approvisionnement en eau par

BORNES FONTAINES

et de la santé de la population au niveau des quatre villes de

KOULIKORO - KATI - KITA - SEGOU



RAPPORT DU SOCIOLOGUE MINABE DIARRA
basé sur une mission d'enquête d'une équipe
pluri-disciplinaire de novembre 1986 à janvier 1987

MARS 1987

R 824- 5761

FINANCEMENT; KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU / R.F.A.

THIS DOCUMENT IS ONE OF A SERIES PREPARED BY A PRIVATE CONSULTANT FOR KFW. THE DEGREE OF CONFIDENTIALITY IS RATHER UNCLEAR. ALTHOUGH KFW ARE AWARE THAT A COPY HAS BEEN PASSED INFORMALLY TO IRC OFFICIAL APPROVAL HAS NOT BEEN SOUGHT FOR ITS WIDER USE.

THE CONSULTANT HAS REQUESTED THEREFORE THAT THE REPORTS ARE NOT MENTIONED IN OFFICIAL CORRESPONDENCE WITH KFW AND ARE SUBJECT TO RESTRICTED USE.

WHILST THE REPORTS COULD BE QUOTED IN THE FUTURE WITHIN AN IRC CONTEXT, THEY SHOULD NOT BE PASSED ON TO OR COPIED BY A CONSULTING FIRM OR THE LIKE.

OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif principal de l'étude est une meilleure exploitation des bornes fontaines publiques des villes de Koulikoro, Kati, Kita et Segou pour atteindre un maximum d'habitants à travers les systèmes d'adduction d'eau existants, en premier lieu les couches deshéritées, et en vue d'améliorer leur état de santé. Dans ce but une équipe pluri-disciplinaire germano-malienne, composée d'un ingénieur, d'un médecin et d'un sociologue a étudié les problèmes sur place et a élaboré des recommandations.

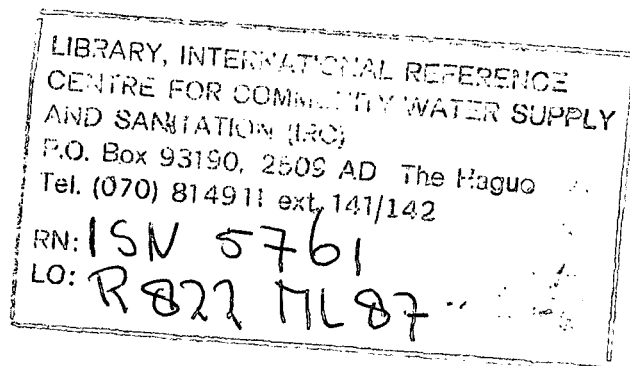


TABLE DES MATIERES

Objectif de l'étude	I
Table des matières	II
Difficultés rencontrées par la mission	VI
Abréviations employées	VII
1. RESUME ET CONSIDERATIONS GENERALES CONCERNANT =====	1
L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES (BF) DANS =====	
LES QUATRE VILLES VISITEES =====	
1.1 <u>LA PHILOSOPHIE QUI SOUTIENT LE CONCEPT DE L'EAU "POTABLE"</u>	1
1.2 <u>HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT DES BF</u>	2
1.2.1 LA GRATUITE DE L'EAU AUX BF	2
1.2.2 LA VENTE DE L'EAU AUX BF	2
1.2.2.1 <u>Le pourquoi de la vente d'eau</u>	2
1.2.2.2 <u>La notion d'eau potable selon le point de vue de la population</u>	3
1.3 <u>LES MODES D'EXPLOITATION DES BF</u>	4
1.3.1 LA CONTRIBUTION FIXE	4
1.3.2 LE PAIEMENT PAR QUOTA	4
1.3.3 LE PAIEMENT AU COMPTANT	5
1.4 <u>LA FORMATION DES FONTAINIERS</u>	6
1.5 <u>SUGGESTIONS</u>	6
1.5.1 SUGGESTIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DE L'EXPLOI- TATION DES BF	6

III

1.5.2	SUGGESTIONS RELATIVES AUX PROJETS D'EXECUTION DES DES BF	7
1.5.3	CHOIX DES STRUCTURES DE SUPPORT POUR L'EXPLOITATION DES BF	7
2.	L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE KOULIKORO	9
2.1	<u>APERÇU GENERAL DE LA VILLE</u>	9
2.1.1	SITUATION GEOGRAPHIQUE	9
2.1.2	LA SITUATION DE KOULIKOROBA	9
2.1.3	LA ZONE DE KOULIKORO-GARE ET PLATEAU	9
2.1.3.1	<u>Quartier Koulikoro-gare</u>	10
2.1.3.2	<u>Koulikoro Plateau I et II</u>	10
2.2	<u>HABITUDES DE CONSOMMATION</u>	10
2.3	<u>HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE</u>	10
2.3.1	LA PERIODE DE LA DISTRIBUTION GRATUITE	10
2.3.2	PERIODE DE LA VENTE D'EAU	11
2.4	<u>MODES DE PAIEMENT AUX BF</u>	12
2.4.1	LA CONTRIBUTION FIXE (QUARTIER KOULIKOROBA)	12
2.4.2	LE PAIEMENT AU QUOTA (QUARTIER KOULIKORO PLATEAU)	13
2.4.3	LE PAIEMENT AU COMPTANT (QUARTIER KOULIKORO-GARE)	13
2.5	<u>QUELQUES BRANCHEMENTS ASSOCIATIFS</u>	14
2.5.1	LE BRANCHEMENT ASSOCIATIF - KOLY SISSOKO	14
2.5.2	LE BRANCHEMENT ASSOCIATIF - ALY SAGARA	14
2.5.3	LE BRANCHEMENT ASSOCIATIF - LASSANA FOMBA	15
2.5.4	BORNE FONTAINE MAMADOU TRAORE	15
2.5.5	REMARQUES RELATIVES AUX BRANCHEMENTS ASSOCIATIFS	15

2.6	<u>SUGGESTIONS</u>	16
3.	<u>L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE KATI</u> =====	17
3.1	<u>ASPECT GENERAL DE LA VILLE</u>	17
3.1.1	SITUATION PHYSIQUE ET ECONOMIQUE	17
3.2	<u>LES GRANDES PERIODES POUR LA DISTRIBUTION D'EAU</u>	17
3.2.1	LA DISTRIBUTION D'EAU GRATUITE	17
3.2.2	LA PERIODE DE VENTE D'EAU	17
3.3	<u>DEUX MODES DE PAIEMENT A KATI</u>	19
3.3.1	LE PAIEMENT AU COMPTANT	19
3.3.2	LE PAIEMENT PAR QUOTA	19
3.4	<u>FERMETURE DES BORNES FONTAINES A KATI</u>	20
3.5	<u>REMARQUES ET SUGGESTIONS</u>	21
4.	<u>L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE KITA</u> =====	22
4.1	<u>ASPECT GENERAL DE LAVILLE</u>	22
4.1.1	ASPECT ECONOMIQUE	22
4.1.2	LES SOURCES DE RAVITAILLEMENT EN EAU AVANT L'ADDUCTION D'EAU	22
4.2	<u>HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE</u>	23
4.2.1	IMPLANTATION DES BF	23
4.2.2	LA GRATUITE DE L'EAU AUX BF	23
4.2.3	TARIFICATION ET VENTE D'EAU AUX BF	23
4.2.3.1	<u>Tarification</u>	23

4.2.3.2	<u>La vente d'eau aux BF</u>	24
4.3	<u>LES 10 BF DE 5 VILLAGES ANNEXES</u>	24
4.4	<u>REMARQUES SUR LES BRANCHEMENTS PARTICULIERS</u>	25
4.4.1	BRANCHEMENTS PARTICULIERS COUPES	25
4.4.2	BRANCHEMENTS PARTICULIERS NON RACCORDES	26
4.5	<u>LA CLASSE D'AGE DES FONTAINIERS DE KITA</u>	26
5.	<u>L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE SEGOU</u> =====	27
5.1	<u>ASPECT GENERAL DE LA VILLE</u>	27
5.1.1	HISTOIRE DE LA VILLE ET CARACTERISTIQUES DE SES HABITANTS	27
5.1.2	ASPECT ECONOMIQUE	27
5.2.	<u>HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE</u>	28
5.2.1	LA PERIODE DE LA DISTRIBUTION GRATUITE	28
5.2.2	LA PERIODE DE VENTE PAR LES FEMMES	28
5.2.3	LA PERIODE DE VENTE PAR LA MAIRIE DEPUIS JUIN 1986	29
5.3.	<u>PARTICULARITES DE LA VENTE D'EAU A SEGOU</u>	
5.4	<u>REMARQUES CONCERNANT LA GESTION DES BF DE SEGOU</u>	31

Difficultés rencontrées par la mission

Le temps dont disposait l'équipe paraît insuffisant pour mener des travaux de recherches approfondies sur l'exploitation des bornes fontaines dans les 4 villes citées plus haut.

En effet, mener une enquête sur le comportement des hommes vis-à-vis de nouvelles données socio-économiques et culturelles exige toujours de longues observations et plusieurs investigations.

Point n'est besoin d'être chercheur pour constater que d'une année à l'autre, la méfiance des populations s'accroît. Aussi, dans ces villes Bambara et Malinke, l'enquêteur devient facilement l'enquêté. Dans ces milieux, le citoyen moyen ne répond jamais à une question avant de savoir qui vous êtes et de connaître l'intérêt de la question posée, en conséquence les réponses sont souvent très nuancées.

A propos des concepts, les cadres nationaux sont parfois traités de "Tubabufinw" (européens noirs).

A tous ces faits s'ajoutent les impondérables du terrain (calendriers de travail, logistique etc.).

ABREVIATIONS

BF	Borne(s) Fontaine(s)
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
COMATEX	Compagnie Malienne de Textiles
E.D.M.	Energie du Mali (Distributeur d'Eau)
F	Franc CFA (1 FF = 50 FCFA)
I.P.R.	Institut Polytechnique Rural
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
ODIPAC	Office de Développement des Produits Arachidières et Céréalières
O.N.	Office du Niger
SEPAMA	Société d'Exploitation des Produits Arachidières du Mali
SEPOM	Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali
SOMIEX	Société Malienne d'Importation et d'Exportation
UDPM	Union Démocratique du Peuple Malien (Parti d'Etat)

1. RESUME ET CONSIDERATIONS GENERALES CONCERNANT L'EXPLOITATION
=====
DES BORNES FONTAINES (BF) DANS L'ENSEMBLE DES 4 VILLES
=====
VISITEES
=====

1.1 LA PHILOSOPHIE QUI SOUTIENT LE CONCEPT DE L'EAU "POTABLE"

Au Mali, qu'il s'agisse de populations musulmanes ou animistes, elles attachent une très grande importance au concept de l'eau "potable". En effet, tous ces courants religieux affirment que l'action d'offrir de l'eau à un être vivant (l'homme en particulier) est l'acte qui rapporte le plus de bénédictions à son auteur. Refuser d'offrir de l'eau "potable" à son prochain, c'est commettre le péché le plus grave.

Jadis, lorsqu'un animal se révélait cause de la découverte d'un point d'eau, cet animal devenait le Totem du groupe ethnique bénéficiaire. Dans l'histoire des fondations de certains vieux villages, on rencontre de tels exemples.

Conformément aux traditions maliennes, lorsqu'on reçoit une personne étrangère, le premier acte recommandé, c'est de lui tendre de l'eau "potable". Ce geste symbolique précède même les salutations d'usage. Dans les milieux traditionnels (Bambara-Malinke), lorsqu'une personne étrangère refuse de boire cette eau sans motif valable, elle rend son logeur méfiant à son égard. Ce refus est considéré comme un signe de mauvais augure.

Partant de ces idées, ces populations affirment que lorsqu'un homme crée un puits pour mettre de l'eau à la disposition de ses prochains, il requiert quotidiennement des bénédictions divines tant que le puits restera en bon état. Les mêmes populations pensent que les descendants de ce bienfaiteur bénéficieront de son oeuvre même après sa mort. Dans les villages conservateurs, les points d'eau publics sont sous la dépendance directe de la chefferie traditionnelle.

Au cours de cette mission, l'équipe a eu l'occasion de voir des canaris remplis d'eau "potable", posés sous un arbre à l'entrée des concessions pour permettre au passant de se désaltérer. A présent, certaines vieilles femmes recommandent aux jeunes femmes de remplir leurs jarres d'eau le soir et de poser un pot à eau sur le couvercle. Ces vieilles personnes affirment que les génies viennent boire la nuit aux jarres. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'un enfant réclame à boire à une heure avancée de la nuit, sa mère refuse d'aller aux jarres pour éviter une rencontre malheureuse avec un mauvais génie.

Dans l'idée de recevoir des bénédictions, l'équipe a rencontré au cours de la même mission des propriétaires de branchements particuliers (commerçants) qui offrent gracieusement de l'eau aux voisins indigents.

L'une des mairies des 4 villes concernées a systématisé la gratuite de l'eau pour les indigents de sa commune.

Partant des faits précités, il faut avouer que la vente d'eau à la borne fontaine est un acte fort délicat. Quand l'acte est bien accom-

pli, le fontainier a beaucoup de bénédictions; lorsque l'acte est mal accompli, l'auteur serait couvert de péchés dit-on...

1.2 HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT DES BORNES FONTAINES (BF)

1.2.1 LA GRATUITE DE L'EAU AUX BF

Dans les 4 villes (Kati, Kita, Koulikoro, Ségou) dont les adductions d'eau ont été financées par la KFW, il a été constaté que les mairies ont toujours commencé par donner l'eau aux BF gratuitement à la population. Elles ont établi des contrats avec l'EDM pour assurer le paiement des factures d'eau des BF.

Partant de ce principe, les populations de Kati, Koulikoro et Ségou ont consommé l'eau des BF gratuitement pendant plusieurs années. Pendant cette même période, les effets cumulés de l'implacable sécheresse de 10 ans empêchèrent les populations concernées de s'acquitter de leurs taxes communales. Les mairies de ces trois communes se sont retrouvées devant des factures d'eau dépassant leur capacité financière.

L'EDM, à son tour, éprouva des difficultés à acquérir des produits nécessaires au traitement des eaux des stations de pompage. Malgré le caractère social des bornes fontaines, l'EDM se vit dans l'obligation de les fermer pour non paiement de factures d'eau.

La ville de Kita a été la dernière à bénéficier de l'implantation de l'adduction d'eau. Elle a su profiter des expériences malheureuses des trois premières villes citées. La Ville de Kita n'a accordé la gratuité de l'eau aux BF que pendant la période d'essai (15 jours).

Toutefois, les 4 villes doivent à l'EDM 63 600 000 F (soixante-trois millions six cent mille francs CFA) suivant une récapitulation de dettes datant d'août 1986.

Le problème des arriérés est le principal goulot d'étranglement pour les villes de Segou, Kati et Koulikoro.

1.2.2. LA VENTE DE L'EAU AUX BF

Devant la réaction inattendue de l'EDM concernant les BF, les mairies concernées ont pris la décision ferme de vendre l'eau.

Ce chapitre concerne deux problèmes de fond:

1.2.2.1 Le pourquoi de la vente d'eau

Le passage de la gratuité à la vente d'eau devrait être précédé d'une grande campagne de sensibilisation. Le premier message fort apprécié par les populations disait ceci:

"L'Allemagne Federale a réalisé gratuitement les réseaux d'adduction d'eau, les mairies s'engagent à leur tour à donner l'eau gratuitement aux populations".

La mission a pu noter que dans les 4 villes visitées, ces propos avancés au cours des cérémonies d'inauguration présidées par les

délégations spéciales ont créé un enthousiasme populaire. (Nota: Au Mali, "délégation spéciale" signifie que les maires étaient des militaires délégués par le gouvernement). Il est important de noter que la période de la vente d'eau a coïncidé avec la substitution des délégations spéciales par des maires civils élus. Au niveau de certaines couches de la population, la confusion demeure d'une manière voilée. Partant de ces données, il devient impérieux que les populations intéressées soient informées des raisons qui, aujourd'hui rendent obligatoire la vente de l'eau du fleuve (un bien de la nature).

On sait que l'instauration de cette vente de l'eau aux BF s'explique par

- les difficultés de trésorerie des communes
- les difficultés financières de l'EDM pour faire face aux:
 - frais de traitement des eaux de station de pompage
 - aux frais de pompage (électricité)
 - à l'entretien du matériel
 - au fonctionnement du mécanisme (fonctionnaires).

Notons que ces informations peuvent être données à la population par des spécialistes à travers les organes du Parti (UDPM) Union Démocratique du Peuple Malien.

Il s'agit là, d'un Parti de masse qui a ses ramifications dans tous les quartiers des Communes et regroupe en son sein les hommes, les femmes et les jeunes.

1.2.2.2 La notion d'eau potable selon le point de vue des populations

Au Mali, pour les riverains, toute eau qui coule est propre, donc comestible. Les populations vivant autour de simples rivières partagent cette conception. Lors d'un entretien avec un vieux riverain, un tel propos a pu être recueilli :

"Si l'eau du fleuve était aussi sale que vous sujets-européens le pensez, les Bozos et les Somonos seraient exterminés depuis fort longtemps puisqu'ils ne boivent que cette eau sous sa forme naturelle..." (Nota : Bozos et Somonos sont des ethnies habitant le long du fleuve Niger, s'occupant principalement de la pêche)

Dans le même ordre d'idées, les populations concernées croient que lorsque l'eau d'un puits est douce, elle est potable. L'eau d'un puits n'est pas comestible seulement quand elle est saumâtre.

Partant de ces pensées, il aurait été salutaire de faire une analyse systématique de toutes les eaux brutes (eau du fleuve, rivière, marigot, puits, sources naturelles) des villes concernées.

Les résultats concrets de ces analyses peuvent servir de points d'appui efficaces pour les équipes de sensibilisation. (exemple de Kati, quartier de Samakébougou).

Ce fait demeure une actualité à examiner de près avec les services nationaux spécialisés.

1.3. LES MODES D'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES

L'équipe a rencontré sur le terrain trois principaux modes d'exploitation :

- la contribution fixe
- le paiement par quota
- le paiement au comptant

1.3.1 LA CONTRIBUTION FIXE

Les populations regroupées autour d'une BF confient la clé du robinet à une personne désignée au cours d'une assemblée générale. Ce responsable possède la liste des personnes désirant se servir à la borne fontaine.

La contribution est fixée en tenant compte du nombre d'épouses vivant dans la concession. La contribution mensuelle par épouse varie d'une saison à l'autre (saison des pluies et saison froide, saison chaude).

- La contribution varie de 350 à 600 F.
- Les membres inscrits se servent d'une manière ponctuelle sans limitation de la quantité d'eau à consommer.
- Le gardien de la clé n'est pas rémunéré
- Des réception de la facture d'eau, il collecte les contributions fixes pour payer la facture.
- Le reliquat est déposé dans une caisse pour faire face à d'autres dépenses.
- Si la somme collectée est insuffisante pour régler la facture, les associés paient une cotisation supplémentaire.
- Ce mode d'exploitation paraît très bon puisqu'il repose sur l'esprit communautaire qui lie les populations concernées. Les familles avec de nombreux enfants sont pratiquement subventionnées par les autres familles.
- Ce mode d'exploitation est surtout pratiqué dans des quartiers ayant une population homogène, ou les anciennes structures familiales sont encore solides. (certains quartiers de Kati et Koulikoro)

Les avantages et les inconvénients de ce mode d'exploitation sont décrits dans les chapitres concernant les villes individuelles.

1.3.2 LE PAIEMENT PAR QUOTA

Dans la plupart des cas, la consommation des associés est calculée par fût et relevée quotidiennement.

- Un délégué à l'approvisionnement sert les associés à des heures fixes ; le soir ou le matin.
- Pas de rémunération de fontainier

- Pas de consommation à volonté

Dès réception de la facture d'eau, chaque membre est informé du quota à payer. Partant, il n'y a ni fonds de caisse ni cotisation supplémentaire à payer. Ce mode d'exploitation est pratiqué dans des milieux où il existe des ouvriers, des salariés moyens qui ont relativement le même niveau économique, les mêmes modes de pensées (Koulikoro).

Ce mode d'exploitation pourra éventuellement intéresser les quartiers cheminots de Kita.

Ce mode d'exploitation semble être très efficace.

1.3.3 LE PAIEMENT AU COMPTANT

Au cours de la mission, l'équipe a rencontré deux systèmes dans la vente au comptant.

A Koulikoro, Kati et Kita, la vente au comptant s'effectue sans une tarification précise. Dans ces trois villes, le prix de vente à la BF est variable:

le seau de 15 l varie de 5 à 10 F
le seau de 20 l varie de 5 à 15 F
la bassine de 30 à 40 l varie de 10 à 20 F
le fût de 200 l varie de 50 à 125 F.

Dans ces villes, le fontainier est tantôt rémunéré par son association avec un salaire mensuel variant de 3000 F à 7500 F. Il prend tantôt la gestion de la BF en compte, règle les factures EDM et bénéficie du reliquat des recettes. En cas de perte, il paie la différence.

A Kita, exceptionnellement, le fontainier perçoit comme traitement les 20 % des recettes. Dans cette ville, la mairie prend en charge les pertes possibles et autres frais de réparation. C'est la seule mairie où la gratuite d'eau est accordée aux indigents (personnes malades, âgées et sans ressources).

A Ségou, par contre, le système d'exploitation est centralisé. Il existe à la mairie un Comité de gestion des BF assez bien articulé:

- La mairie a pris la gestion des BF en main
- les unités de mesures sont standardisées (seaux de 20 l)
- la tarification est uniformisée
- le fontainier travaille à plein temps
- son salaire est fonction de la quantité d'eau vendue : 60 m³ ou plus, il gagne 15 000 F ; moins de 60 m³, il touche 7 500 F
- le seau de 20 l se vend à 10 F à la BF
- la "citerne" de 480 l se vend à 240 F à la BF
- La mairie livre à chaque fontainier un seau de 20 l (coutant 3 000F) et un tuyau flexible de 4 m pour le remplissage des "citernes".
- Les petites réparations et les achats de robinets de puisage se font à la charge de la mairie.
- Un employé de la mairie est nommé superviseur et perçoit une indemnité mensuelle de 10 000 F.
- Par opposition aux trois autres villes précitées, la vente d'eau par les charretiers est très répandue à Ségou.
- Apparemment, la vente d'eau au comptant est le mode d'exploitation

le plus simple. Cependant, c'est dans ce mode d'exploitation ou la mission a observé le plus de difficulté.

- En effet, ce système entraîne l'emploi permanent d'un fontainier salarié. En conséquence, l'eau devient coûteuse. Dans ce mode d'exploitation, la tenue d'un cahier de comptes est indispensable et les fontainiers en majorité sont analphabètes.
- Pendant les périodes de pluies et de froid, l'eau se vend mal et les fontainiers abandonnent souvent ce travail en faveur des tâches plus rémunératrices.
- En dehors de Ségou où la vente est systematisée, dans les trois autres villes ce mode d'exploitation est pratiqué dans des quartiers où la population est hétérogène, ou les niveaux économiques sont disparates.

1.4 LA FORMATION DES FONTAINIERS

Pour pallier à certaines difficultés annoncées dans le chapitre précédent la formation des fontainiers s'avère indispensable.

Afin de pouvoir leur permettre de tenir des comptes dans un laps de temps et à moindre frais, ils peuvent être formés dans une langue nationale de leur choix. (temps de formation : 2 mois)

Au Mali, les néo-alphabètes formés dans des conditions similaires assurent la commercialisation dans plusieurs opérations de développement: ODIPAC, CMDT, OHV.

Il est nécessaire que le fontainier sache accomplir certaines tâches élémentaires :

- tenue d'un cahier de comptes
- lecture des factures EDM
- entretien du matériel
- assurer les relevés au compteur

Le fontainier doit posséder des notions d'hygiène concernant l'eau potable:

- Risques de pollution pendant le transport (seau, bassine)
- Risques de pollution au lieu de stockage (fût, canaris)
- Il doit éviter la formation des flaques d'eau pouvant entraîner la prolifération des moustiques (vecteurs du paludisme). On sait par expérience qu'une partie de ces populations ne considère pas toujours le moustique comme vecteur du paludisme.

1.5 SUGGESTIONS

1.5.1 SUGGESTIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DE L'EXPLOITATION DES BF

Des rencontres périodiques entre des représentants des 4 villes en vue d'échanger leurs expériences sur les modes d'exploitation des bornes fontaines méritent d'être envisagées. De la même manière, des échanges

d'expériences de fontainiers au niveau des quartiers pourraient apporter de bons résultats.

Une collaboration plus étroite entre les représentants de l'EDM, de la Mairie et des fontainiers serait de nature à rendre le fonctionnement de l'appareil plus efficace. Actuellement, cette collaboration laisse à souhaiter par endroit.

Pour mettre fin au blocage actuel de nombreuses BF par les arriérés, il est recommandé que les Mairies, l'EDM et les bailleurs de fonds se réunissent pour discuter et trouver une solution rapide au problème des arriérés qui pèsent sur les populations des 4 villes citées plus haut, tout en tenant compte des effets cumulés de la grande sécheresse.

A l'instar de Ségou, la création d'un véritable Comité de gestion des bornes fontaines est indispensable dans chaque commune:

Il serait souhaitable que des unités de mesures standardisées soient adoptées dans les villes de Koulikoro, Kati et Kita.

Le problème de clôture des BF contre les actions de vandalisme et autres, a été soulevé par endroits dans toutes les 4 villes visitées. Toutefois, la mission n'a pas eu le temps nécessaire pour étudier convenablement ce sujet.

1.5.2 SUGGESTIONS RELATIVES AUX PROJETS D'EXTENSION DES BF

A propos des projets d'extension des BF dans le futur, il serait souhaitable que les responsables locaux, les populations concernées soient effectivement consultées avant toutes entreprises sur le terrain (ex. de Kita). Dans le même ordre d'idées, une étude du milieu doit toujours précéder la réalisation de toutes adductions d'eau. Après la réception d'un réseau d'adduction d'eau, une période de suivi paraît nécessaire.

Dans toutes entreprises, les contributions exigibles aux populations doivent être clairement définies avec leur participation : travaux de terrassement, paiement d'eau aux BF etc.

Enfin, dans l'exécution d'un projet, il y a lieu de tenir compte qu'au Mali, d'une région économique à une autre, les modes de participation des populations peuvent différer, d'où la nécessité de faire des enquêtes au préalable avant toute prise de décision.

1.5.3 CHOIX DES STRUCTURES DE SUPPORT POUR L'EXPLOITATION DES BF

Dans les 4 villes visitées (Koulikoro, Kati, Kita, Ségou), le transport, le stockage et l'utilisation de l'eau sont assurés par les femmes. Ségou est la seule ville où les vendeurs d'eau sont des charretiers. Après le désordre constaté dans la période de distribution gratuite, l'exploitation des BF a été confiée à l'union locale des femmes dans les communes de Ségou, Koulikoro et Kati. Dans ces trois villes un manque de rigueur a été constaté dans la gestion. Le mode de gestion le plus fréquent est la vente au comptant.

Une exploitation basée sur le paiement au comptant ne peut fonctionner que par la tenue de cahiers de comptabilité. Par contre, la majorité des femmes sont analphabètes et possèdent très peu d'expériences en matière de gestion.

D'une part leur emploi du temps est très chargé : pilage, cuisson, lessive, transport d'eau, entretien des enfants et de la maison. D'autre part, dans les 4 villes visitées, le patriarcat prévaut.

Les femmes utilisent l'eau, toutefois les décisions concernant l'acquisition de l'eau sont prises par les hommes (creusement de puits, contribution à un projet d'adduction). A travers ces observations, il est permis de penser que l'appui principal des communes doit être le Parti (UDPM). C'est un parti de masse qui a le privilège de regrouper en son sein des hommes, des femmes, des jeunes. Aussi, les responsables du Parti ont chargé de s'intéresser à toutes les préoccupations principales des masses. Le parti a ses ramifications dans tous les quartiers. Dans ces pays sahéliens, le problème d'eau est certes la priorité absolue.

Malgré ces recommandations, il ne faudrait pas jeter l'exclusive sur tel ou tel groupe-cible. Les différents groupes cités plus haut sont complémentaires.

Selon les traditions sociales, on voit mal une femme faire le va-et-vient entre la Mairie et l'EDM pour des problèmes de règlement de facture de BF.

Par contre, la nécessité d'aménager un point d'eau dans un endroit précis émane souvent de la recommandation discrète, voire même de l'exigence des femmes. Dans ces milieux et conformément aux traditions locales, les femmes ne prennent pas de décisions spectaculaires mais leur avis est pris en compte dans les domaines où leurs expériences sont prouvées.

Notons que dans ce système patriarcal la répartition des tâches est bien claire. Contrairement à ce que pensent certains milieux, la femme et l'homme sont simplement deux êtres complémentaires.

2. L'EXPLOITATION DES LORNES FONTAINES DE KOULIKORO

=====

2.1 APERÇU GENERAL DE LA VILLE

Située à 60 km à l'Est de Bamako, Koulikoro est une cité de 25 000 habitants. Cette ville a le privilège d'être liée à la Capitale par la voie ferrée et une route bitumée. La voie fluviale la relie à Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

Trois faits saillants marquent cette ville :

- La SEPOM : Société d'exploitation des produits oléagineux du Mali. Cette unité de production utilisait 700 ouvriers et employés. Elle est fermée temporairement. Elle doit changer de statut. Cet arrêt temporaire de la seule unité de production est senti par la population comme un coup de massue. D'une part les ouvriers et les employés s'inquiètent de leur sort, d'autre part les femmes de la ville de Koulikoro n'obtiennent plus les sous-produits de l'usine pour faire du savon indigène qui faisait l'objet d'un commerce florissant.

- La COMANAV : Compagnie Malienne de Navigation. Elle possède un chantier naval et emploie 300 salariés environ. En raison des conséquences de la sécheresse, la navigation sur le fleuve Niger ne se fait que pendant une courte période (3 mois à 4 mois).

- L'IPR de Katibougou : Institut Polytechnique Rural.

C'est une école fédérale regroupant des étudiants de 12 pays africains dépassant 2 000 étudiants. Cet Institut, un grand espoir pour l'Afrique, souffre de problèmes d'équipement et de structures d'accueil.

2.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La ville de Koulikoro comme son nom l'indique est la ville des rochers "Koulou, Kulu" signifie "rocher" en bambara ; "Koro, Koro" veut dire "sous". "Kouloukoro, Kulukoro" = sous les rochers. C'est donc par altération que Kouloukoro est devenu Koulikoro.

Elle se répartit entre deux grandes zones.

2.1.2 LA ZONE DE KOULIKOROBA

Autrefois, la cité se limitait à cette seule zone. Aujourd'hui, Koulikoroba devient un quartier de la ville. C'est le siège des fondateurs de la ville. Ce vieux quartier regroupe des Bambaras (cultivateurs), des Somonos (pêcheurs). Ce quartier se situe sur une terre ferme. Sa population est homogène et garde jalousement les traditions anciennes. C'est un quartier qui longe le fleuve.

2.1.3 LA ZONE DE KOULIKORO-GARE ET PLATEAU

C'est une zone rocailleuse, fortement accidentée. Cet aspect physique

joue un rôle très important dans l'implantation des bornes fontaines. Il en est de même pour les branchements particuliers. Cette zone se subdivise en trois quartiers : Koulikoro-gare, Plateau I et II.

2.1.3.1 Quartier Koulikoro-gare

Le quartier Koulikoro-gare est le siège des employés du Chemin de Fer: c'est la cite ouvrière. C'est aussi le centre commercial de la ville. Koulikoro-gare constitue également un quartier administratif. Sa population est hétérogène. Il longe le fleuve.

2.1.3.2 Koulikoro-Plateau I et II

Sur les deux Plateaux, on rencontre surtout des salariés et quelques rares paysans. Pour l'ensemble du Plateau, le problème d'eau potable se posait avec acuité en toutes saisons. Il n'y a ni puits ni mare sur le Plateau. La seule source naturelle existante est d'accès très difficile. A présent, les branchements particuliers sont peu nombreux dans cette zone. L'équipe a rencontré sur le Plateau 3 BF qui n'ont jamais pu être exploitées à cause de leur lieu d'implantation très accidenté.

C'est dans cette zone que la volonté d'obtenir de l'eau potable est très manifeste.

2.2 HABITUDES DE CONSOMMATION

Les populations de Koulikoro et Koulikoro-gare, à l'instar des autres populations riveraines ont une attitude mitigée à propos de la vente d'eau du fleuve (un bien de la nature). Au Mali, selon la conception des riverains, toute eau qui coule est propre donc comestible.

Les installations du réseau d'adduction d'eau étant un don de l'extérieur (la République Fédérale d'Allemagne) plusieurs personnes ne comprennent pas les raisons pour lesquelles elles doivent payer l'eau des bornes fontaines à l'EDM.

Il est donc indispensable de concevoir une campagne de sensibilisation pour rééducation des masses : une nouvelle définition de l'eau potable, le coût du traitement de cette eau, l'entretien du réseau etc.

2.3 HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE

A Koulikoro, l'exploitation des BF a connu deux grandes périodes : la période de distribution d'eau gratuite à la population et celle de la vente.

2.3.1 LA PERIODE DE LA DISTRIBUTION GRATUITE

Koulikoro a été la première ville au Mali à bénéficier d'une adduction d'eau financée par la KFW. De 1975 à 1979, la mairie de Koulikoro, voulant perpétuer une vieille tradition s'adonna à une distribution d'eau gratuite à sa population. Notons que l'implantation de l'ad-

duction et singulièrement la gratuité du service furent très appréciées par toute la population. En effet, au cours d'une rencontre de l'équipe avec les responsables de la ville, la Présidente de l'Union Locale des Femmes déclarait :

"Avant cette adduction d'eau, les mariages, les circoncisions et autres grandes cérémonies constituaient une source d'inquiétudes pour nous femmes à cause du manque d'eau. Nous apprécions à sa juste valeur cette oeuvre grandiose et remercions les auteurs..."

La distribution d'eau gratuite fut une action altruiste aux conséquences multiples et parfois même néfastes :

- gaspillage d'eau occasionnant des flaques autour des BF
- prolifération des moustiques (vecteurs du paludisme)
- utilisation abusive du matériel
- les fontaines Neptunes n'ont pas résisté longtemps
- leurs pièces de rechange sont introuvables sur le marché local. Elles ont toutes été remplacées par des robinets plus simples, familiers aux populations.

La sécheresse aidant, les contribuables de la commune n'arrivaient plus à s'acquitter des taxes communales. En conséquence, la mairie n'arrivait plus à honorer ses engagements en payant les factures d'eau des BF à l'EDM. A la même époque, l'Energie du Mali éprouvait des difficultés pour payer les produits nécessaires au traitement de l'eau et assurer l'entretien du réseau. Malgré l'aspect social des BF, l'EDM se voyait dans l'obligation de les fermer pour non-paiement des factures d'eau.

A proximité de la SEPOM, deux BF étaient fermées puisque ladite société distribuait gratuitement de l'eau à ses voisins immédiats (quartier Kolébougou). La SEPOM ayant changé de statut, la gratuité de l'eau n'existe plus pour les voisins. Partant de ces faits, les deux BF susmentionnées reprendront bientôt leur fonctionnement normal.

2.3.2 PERIODE DE LA VENTE D'EAU

A partir de 1980, la vente d'eau aux BF fut instaurée. Ce fut le début d'une grave crise à Koulikoro. Les populations concernées n'ont pas été suffisamment bien préparées pour comprendre le bien fondé de cette action. Il est possible aussi que cette population ne veuille pas comprendre la nécessité de la vente d'eau qui coïncide avec une crise financière exceptionnelle pour le Mali.

Dès le début de l'opération (vente d'eau), plusieurs chefs de famille et chefs de quartiers ont affirmé que, lorsqu'ils prennent un fontainier rémunéré, l'eau devient très coûteuse par rapport à leur pouvoir d'achat. Partant de ce souci, dans tous les modes de gestion des BF de Koulikoro, la vente de l'eau à un prix raisonnable demeure la règle d'or.

La mairie, en passant par le Parti UDPM (Union Démocratique du Peuple Malien) et les organisations démocratiques (femmes, jeunes) créa des comités de gestion pour chaque BF. Chaque comité en principe se compose de 5 membres.

Sur le terrain, l'équipe a pu se rendre compte que la gestion des BF dans la pratique n'était point l'oeuvre d'un comité organisé. Il existe plutôt des actions individuelles tout comme des actions collectives non coordonnées.

2.4 MODES DE PAIEMENT AUX BF

Dans la ville de Koulikoro, il existe 3 modes de paiement aux BF :

- la contribution fixe
- le paiement au quota
- le paiement au comptant

2.4.1 LA CONTRIBUTION FIXE (QUARTIER KOULIKOROBA) (voir aussi rapport de l'ingénieur, chapitre 3.4.5)

A Koulikoroba, les populations regroupées autour d'une BF, confient la clé à une personne désignée au cours d'une assemblée générale. Ce responsable possède la liste des personnes abonnées à la borne fontaine. Dans ce quartier la cotisation n'est pas fixée par famille, mais plutôt par épouses vivant dans une concession. On sait que d'une saison à une autre, la consommation varie. De la même manière, la cotisation mensuelle par épouse varie de 350 F à 500 F. Les étudiants de l'Institut de Katibougou résidant à Koulikoroba sont associés par deux. Deux étudiants paient la part d'une épouse. Les personnes abonnées se connaissent presque toutes donc peuvent se servir à tout moment. Il n'y a pas d'heure fixe pour les personnes abonnées. Cette méthode en soi paraît bonne, reposant sur l'esprit communautaire qui lie les populations concernées.

- Ce mode de gestion permet d'avoir l'eau à un prix très abordable puisqu'il n'y a pas de fontainier payé.
- Dans ce cas-la, il existe un gardien de clé qui veille sur la bonne marche des affaires et le paiement des factures.
- Par contre dans ce mode, la consommation par épouse n'est pas quantifiée
- Certaines personnes peuvent abuser
- Le gaspillage d'eau s'observe autour de ces BF
- La lenteur s'observe dans l'achat de pièces de rechange (tête de robinet)
- Lorsque les cotisations prévues n'arrivent pas à couvrir les frais de la facture, une cotisation supplémentaire est fixée. En ce moment, les petits ménages boudent, parfois refusent de payer (dit-on). Quelques cas sociaux ont été signalés dans ce quartier.
- Les familles militaires sont nombreuses dans ce quartier, leurs mutations sont fréquentes et elles partent souvent sans payer leur cotisation pour les frais d'eau.
- Des retraités, des fonctionnaires et étudiants restent longtemps sans toucher respectivement leurs pensions, leurs salaires et bourses. Ces actions conjuguées retardent parfois le paiement des factures.
- Dans ce quartier l'eau se vend aussi à 5 F le seau et 50 F le fût selon les besoins exprimés.

2.4.2 LE PAIEMENT AU QUOTA (QUARTIER KOULIKORO PLATEAU)
(voir aussi rapport de l'ingénieur, chapitre 3.4.4)

- Sur l'ensemble du Plateau, il existe un grand nombre de salariés (fonctionnaires et ouvriers) ayant relativement les mêmes niveaux économiques, les mêmes modes de pensée.
- Dans la plupart des cas, la consommation calculée par fût est relevée quotidiennement.
- Un délégué à l'approvisionnement sert les associés de 6 h à 7 h et le soir à partir de 16 h.
- Des réception de la facture EDM, le délégué se sert de son cahier pour fixer et communiquer le quota de chaque associé.
- C'est uniquement dans cette zone rocailleuse ou la mission a rencontré plusieurs regroupements spontanés allant de 15 à 30 familles. Les fontainiers, appelés ici "délégués à l'approvisionnement", ne sont pas rémunérés. (voir aussi rapport de l'ingénieur, chapitre 1.1.5)
- Ces fontainiers sont en majorité lettrés et tiennent assez correctement leur cahier de gestion des BF.
- C'est le système le plus viable que l'équipe a rencontré à Koulikoro

2.4.3 Le paiement au comptant (Quartier Koulikoro-gare)

- A Koulikoro, d'un quartier à l'autre, le mode de gestion change.
- A Koulikoro-gare, c'est la vente au comptant qui est systématiquement appliquée aux BF.

Le seau de 15 à 20 l coûte 5 F
La bassine de 30 à 40 l coûte 10 F
Le fût de 200 à 220 l coûte 50 F.

Les fontainiers vendent l'eau de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Il existe quelques fontainiers à Koulikoro-gare. Dans ce quartier, les fontainiers sont rémunérés tantôt en espèces. La rémunération des fontainiers est très faible. Elle varie de 3 000 à 5 000 F CFA. (voir aussi rapport de l'ingénieur, annexe 1.7)

Pendant les périodes de hautes eaux, l'eau se vend mal. Les fontainiers de ce quartier sont très sensibles à ce phénomène (juillet-novembre). Pendant cette période, ils préfèrent fermer leur BF que de vendre quelques seaux dont le bénéfice ne leur permet pas de faire face à leurs besoins quotidiens. Pendant cette période morte, les fontainiers en majorité ont des difficultés pour payer les factures EDM. Certains d'entre eux ont même exprimé leur étonnement devant l'établissement des factures d'eau pendant les périodes où les bornes fontaines étaient fermées. Cette attitude de réprobation prouve que la notion de frais d'entretien et de location du compteur leur échappe. Les fontainiers de Koulikoro-gare sont en majorité analphabètes. Ils possèdent rarement un cahier de gestion.

A l'instar du quartier précédent, il a été constaté que les factures EDM sont déposées à la mairie et peuvent y rester plus d'un mois avant d'être transmises aux destinataires.

2.5 QUELQUES BRANCHEMENTS ASSOCIATIFS
(voir aussi rapport de l'ingénieur, chapitres 1.1.5 et 1.1.9)

En guise d'illustration, qu'il soit permis de présenter en détail quatre branchements associatifs de Koulikoro-Plateau. Pour une simple identification, on attribue les noms des gestionnaires à leur branchement associatif.

2.5.1 BRANCHEMENT ASSOCIATIF - KOLY SISSOKO (voir aussi BA 8a - rapport de l'ingénieur)

En 1977, afin de trouver une solution à leur approvisionnement en eau potable, 32 chefs de famille se sont associés pour faire un branchement en commun. A cet effet, les 32 familles ont payé une somme totale de 182 225 F Maliens (91 112 F CFA) à l'EDM qui a effectué les travaux. En 1986, la même association comprend encore 14 membres. Chaque matin, les membres des familles associées se servent de 6 h à 7 h. Chaque jour, le gestionnaire relève la consommation de tous les chefs de famille par fût. Pour un membre de l'association, le fût supplémentaire coûte 50 F qu'il paye au comptant. La suspension d'un membre intervient après un mois de retard dans le paiement de la consommation mensuelle. L'intéressé ne perd pas ses droits mais paie sa consommation au comptant à 50 F le fût : le tarif préférentiel. Une personne non membre de l'association paie le fût à 100 F CFA. Dès réception de la facture, le gestionnaire fixe le quota de chaque partenaire. Pour la partie fixe, cette association paie par mois une somme de 2 092 F CFA se décomposant comme suit :

1 715 F de location de compteur O 40
275 F pour l'IAS et
120 F de timbre.

Les comptes sont très bien tenus. Le gestionnaire est lettré, organisé et ses partenaires le trouvent très honnête.

2.5.2 LE BRANCHEMENT ASSOCIATIF ALY SAGARA (voir aussi BA 7a - rapport de l'ingénieur)

En 1977, au moment où la sécheresse battait son plein, 17 chefs de famille se sont associés pour faire un branchement en commun. Pour la réalisation des travaux ces chefs de famille ont payé la somme de 170 000 F Maliens (85 000 FCFA) soit une cotisation de 10 000 FM par membre.

Les familles concernées sont servies de 6 h à 7 h 30. En 1980, trois familles pour des raisons sociales sont dispensées du paiement de la facture. Toutefois, elles continuent de bénéficier de leur ration habituelle. En 1986, deux membres de l'association ont pris leur branchement particulier (2 salariées). En ce moment, seuls sept chefs de famille paient la facture. Ils sont tous salariés.

La consommation d'eau s'effectue selon les besoins de chaque membre. Le montant de la facture est simplement divisé entre les responsables associés et chacun paie son quota. Actuellement, l'association doit 25 000 F à M. Aly Sagara qui a payé d'avance les factures de l'EDM pour éviter toute coupure.

2.5.3 BRANCHEMENT ASSOCIATIF - LASSANA FOMBA (voir aussi BA 4a - rapport de l'ingénieur)

En 1977, 17 chefs de famille ont décidé de faire un branchement en commun. Les membres associés ont payé à l'EDM les frais de branchement. La somme nécessaire (non-précisée) a été empruntée avec un voisin (non-identifié). Les 17 familles ont remboursé le montant intégral de la somme empruntée. Chaque membre associé paie 500 F par mois pour le règlement de la facture d'eau à l'EDM. Chaque famille a droit à un fût par jour. Les familles se servent d'une manière ponctuelle. Lorsqu'une famille associée désire une ration supplémentaire, elle paie le fût au comptant à 50 F. Une personne étrangère à l'association paie le fût à 80 F. M. Fomba garde la clé. M. N'Tji Malle paie les factures en son nom. Pour des raisons de sécurité, cette borne associative, contrairement aux précédentes est implantée dans une concession privée (chez un Traore). Au sein de l'association, seules 3 ou 4 familles prennent un fût supplémentaire.

A la fin du mois ou précisément à l'acquisition de la facture, lorsque les 500 F payés ne suffisent pas pour régler les comptes, chaque membre de l'association paie une cotisation supplémentaire. Au dire des membres associés, le paiement de la différence ne constitue aucun problème car à la réunion d'information chacun peut comparer son quota au montant de la facture EDM.

A l'opposé des deux premiers branchements associatifs, il semblerait que la plupart des membres de ce branchement associatif soient illettrés. Toutefois, il est établi que quelques fonctionnaires (2) leur servent de guides. Le fontainier ou le gardien de la clé aurait refusé toute récompense pour éviter des propos malheureux de demain. Toutes les factures sont régulièrement payées, mais les associés passent sous silence (volontairement) la situation de leur caisse. Ils n'ont point présenté leur cahier de gestion... C'est une association solide.

2.5.4 BORNE FONTAINE MAMADOU TRAORE (voir aussi BF 19 - rapport de l'ingénieur)

En 1983, 15 familles ont adressé une demande à la mairie pour obtenir une borne fontaine. Notons que cette demande est passée sous le couvert du Comité UDPM. Aux environs de ces 15 familles, il n'existe qu'un seul branchement privé. La mairie, compte tenu de cette situation particulière a livré le matériel nécessaire pour effectuer le branchement sollicité. Les 15 familles intéressées ont pris part aux travaux de terrassement. L'EDM a fait la pose. Ce branchement a déjà obtenu le statut de borne fontaine (BF-19)

Une fontainière vend l'eau. Son salaire varie de 7 500 F à 15 000 F, fonction de son rendement. Le seau d'eau coûte 5 F, le fût coûte 60 F. Au niveau de branchement associatif, il existe un cahier de comptabilité. Ce gestionnaire fait correctement son travail.

2.5.5 REMARQUES RELATIVES AUX BRANCHEMENTS ASSOCIATIFS

L'exemple de ces 4 branchements associatifs décrits plus haut nous donne la preuve du dévouement des populations des quartiers Plateaux I et II. Cependant, malgré toute leur bonne volonté, lorsque la conjoncture économique devient intolérable, les groupes peuvent diminuer

sensiblement. En effet, en examinant le nombre des membres des branchements associatifs Sissoko et Sagara cités plus haut, on peut constater que de 1977 à 1986 plus de la moitié des membres n'ont pas pu tenir le coût financier. (voir à ce sujet aussi chapitre 1.4.5, rapport de l'ingénieur) Plusieurs familles sont même parties de Koulikoro (cas d'exode de la ville vers la campagne).

Il est remarquable que la présence d'un noyau d'éléments lettrés au sein de ces groupements constitue une garantie certaine pour leur bon fonctionnement.

A l'instar du "branchement Mamadou Traore" devenu borne fontaine, il serait souhaitable que la mairie obtienne de l'EDM le statut de BF en faveur de tous les branchements associatifs.

2.6 SUGGESTIONS

Nécessite d'entreprendre une campagne de sensibilisation au sujet de l'eau potable (eau traitée).

Fournir les raisons qui rendent obligatoire la vente d'eau au BF (diffusion à travers les organes du Parti).

Formation de fontainiers en langue nationale.

Préparation d'un programme pour la formation des fontainiers (cahier de gestion, entretien du matériel, notion d'hygiène etc..)

Dans les projets d'extensions accorder une attention particulière à l'implantation des BF (participation des responsables locaux aux choix des lieux).

Déterminer clairement les contributions exigibles aux populations avant toutes entreprises (travaux de terrassement, paiement d'eau, entretien etc..).

La nature des contributions peut différer d'un groupe ethnique à un autre d'où la nécessité de mener des enquêtes préalables avant toutes prises de décisions.

3. L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE KATI

3.1 ASPECT GENERAL DE LA VILLE

La ville de Kati est située à 15 km au Nord-Ouest de Bamako. Kati, simple base militaire à l'époque coloniale prend de nos jours l'allure d'une ville moderne. Elle a plus de 38 000 habitants. C'est le lieu de rencontre des hommes du Bélé Dougou (villages du gravier) et de ceux du Djitoumou (zone des marécages). Kati est un ancien foyer de résistance de l'époque coloniale, une cité cosmopolite à dominance bambara où les traditions anciennes se conservent bien mais discrètement. Kati, c'est aussi la ville des anciens combattants.

3.1.1 SITUATION PHYSIQUE ET ECONOMIQUE

Kati est une zone très accidentée où les quartiers se dissimulent entre les montagnes. Pendant les années de bonne pluviométrie, les cours d'eau séparant certains quartiers conservent l'eau temporairement (3 à 4 mois).

La ville de Kati est reliée à Bamako par la voie ferrée et une route bitumée. Elle possède un important marché à bétail où se regroupent chaque samedi les grands boeufs à bosse, les ovins et caprins des zones sahéliennes : (cercles de Nara et Nioro).

Certains de ces animaux alimentent l'abattoir frigorifique de Bamako ; d'autres sont envoyés dans les pays limitrophes.

Kati se caractérise surtout par ses arbres fruitiers (mangiers, orangers, Yaviers, papayers) etc. Cette ville occupe une place de choix pour les cultures maraîchères (tomates, aubergines, choux, laitues, oignons, piment) sans oublier les tubercules (igname, patate douce, manioc).

Enfin, à Kati, on ne peut passer sous silence un hôpital national qui reçoit les malades de plusieurs cercles.

A travers cette petite note de présentation, on peut deviner aisément les besoins en eau de cette ville.

3.2 LES DEUX GRANDES PERIODES POUR LA DISTRIBUTION D'EAU

Tout comme à Koulikoro, la ville de Kati a connu deux grandes périodes pour la distribution d'eau.

3.2.1 LA DISTRIBUTION D'EAU GRATUITE

En 1978, la réalisation de l'adduction d'eau à Kati a pris fin. En ce moment, l'implacable sécheresse battait son plein. Les cours d'eau de Kati et les puits avaient tous séché. Le problème d'eau potable se posait avec la plus grande acuité au niveau de la ville.

En raison des difficultés précitées, la mairie a même autorisé les

populations de Kati à consommer l'eau gratuitement huit mois avant l'inauguration officielle.

Pendant les cérémonies d'inauguration, dans un enthousiasme populaire, la population a été informée que l'Allemagne Federale a réalisé gratuitement le réseau d'eau de Kati et que la mairie à son tour s'est engagée à donner l'eau gratuitement aux habitants de la Commune.

Selon les informations reçues, pendant trois soirées consecutives, des manifestations populaires ont salué ce grand évènement. Les tam-tams ont vibré, les cantatrices du Bélédougou ont composé des odes.

De 1978 à 1980, l'eau des bornes fontaines de Kati a été consommée gratuitement. Après deux années de consommation gratuite, la mairie s'est retrouvée devant une situation insoupçonnée : plusieurs millions de F de factures impayées.

A la même période, les effets cumulés de la grande sécheresse que traversait le Mali, empêchaient les populations concernées de s'acquitter des taxes communales. L'Energie du Mali, à l'instar de toute société commerciale ne pouvait rester indifférente au non paiement des factures d'eau des bornes fontaines. Elle prit la grave décision de fermer les BF. Ce fut le début d'une grave crise pour les populations à faible revenu.

Les autorités locales (politiques et administratives) se trouvèrent dans une position peu confortante. En effet, hier, certains chefs ont donné l'eau gratuitement, aujourd'hui, d'autres chefs veulent imposer la vente de cette même eau..

Les sages de ce milieu disent :

"Quand le lion vous prend, vous pouvez échapper, lorsque votre langue vous prend (vous engage) vous ne pouvez point échapper".

"L'homme ne crache pas pour lècher".

Dans ces milieux ou le caractère conservateur domine, les hommes digèrent mal de tels changements.

3.2.2 LA PERIODE DE VENTE D'EAU

Pour éviter la catastrophe, la mairie s'est engagée aupres de l'EDM à payer les arriérés. Elle a confié la gestion des BF a l'Union Locale des Femmes.

Certes à Kali comme dans les milieux Bambara et Malinke, les femmes assurent la corvée d'eau, se préoccupent de tous les usages domestiques de l'eau. Toutefois, gérer des BF constitue une tâche inhabituelle. C'est un probleme fort complexe pour une ménagère.

Face à cette nouvelle préoccupation, les femmes étaient de bonne volonté, mais elles n'avaient aucune expérience concernant la vente d'eau. Elles sont en majorite analphabètes et par conséquent ne peuvent point tenir des cahiers de comptes.

Cependant, malgré ces nombreux problèmes, les populations ont décidé de prendre en compte la gestion de quelques BF dans les différentes

quartiers de la ville. Ainsi, d'un quartier à l'autre, les modes de gestion varient à Kati. Il n'existe pas de tarif uniforme pour l'ensemble des fontainiers.

Pour des raisons de méfiance, certaines BF de Kati qui peuvent avoir des postulants restent encore fermées. Pendant les visites sur le terrain, cette situation se fait sentir mais elle n'est point étonnante pour qui connaît la mentalité des populations concernées.

3.3 DEUX MODES DE PAIEMENT A KATI

- le paiement au comptant
- le paiement selon le quota.

3.3.1 LE PAIEMENT AU COMPTANT

A Kati, il n'existe aucune mesure standard imposée par la mairie. A travers les quartiers, les faits suivants ont été constatés :

- le seau de 15 l se vend de 5 à 10 F
- le seau de 20 l se vend de 10 à 15 F
- la bassine de 30 l se vend de 10 à 15 F
- le fût de 200 l se vend de 50 à 125 FCFA.

Dans ce mode de gestion, chaque fontainier fait face aux frais de réparation de sa borne fontaine. Autour de ces BF, il existe très peu de gaspillage d'eau. Certains fontainiers exploitent la BF à leur compte, d'autres sont payés par des associés.

3.3.2 LE PAIEMENT PAR QUOTA

Le mode de paiement par quota est surtout pratiqué dans le quartier de Samakebougou. Ce quartier se situe dans une cuvette sur une terre ferme et perméable.

La majorité des habitants de Samakebougou sont des paysans et des planteurs. On ne compte que quelques salariés à faible revenu dans ce quartier. Les concessions sont bien disposées voire même serrées. Les familles sont grandes et conservent leurs structures traditionnelles. On compte très peu de monogames parmi les chefs de famille. Le nombre des membres d'une famille à Samakebougou varie de 10 à 30 habitants. C'est une population homogène à forte densité.

Les branchements particuliers sont peu nombreux dans ledit quartier. Il existe des puits à Samakebougou, mais leur eau est saumâtre, impropre à la consommation. Les analyses faites par les spécialistes de l'Institut de Recherches de Santé Publique ont révélé le manque d'iode dans les eaux dudit quartier.

Les faits précités peuvent expliquer en partie les raisons pour lesquelles les populations de Samakébougou qui, malgré leur faible revenu ne consomment que l'eau de robinet. Là, les personnes interrogées sont unanimes sur les bienfaits de l'eau de robinet.

A Samakébougou, les BF sont sensiblement gérées de la même manière. Les familles qui vivent autour d'une borne fontaine procèdent au recensement des femmes qui désirent se servir quotidiennement à la borne fontaine.

La clé du robinet est confiée à un responsable qui habite non loin de la BF. Les membres de l'association se servent selon leur besoin le soir de 15 h à 18 h. Ces BF, d'une manière générale ne fonctionnent pas le matin.

Lorsque la facture de l'EDM est reçue, le responsable de la gestion informe chaque membre de l'association du quota à payer. Le montant du quota varie d'une saison à l'autre. Pendant les périodes de faible consommation, la moyenne par mois et par ménagère est de 350 F. Pendant les périodes de forte consommation (février à juin), la moyenne mensuelle est de 750 F par ménagère. (voir aussi Annexe 1.9, rapport de l'ingénieur)

Dans ce quartier, selon des estimations, le nombre de familles autour d'une BF varie de 10 à 40. Chaque association prend en charge les frais de réparation de sa borne fontaine. Certains responsables de ce quartier ont sollicité l'ouverture de l'unique BF fermée (BF 7) et l'implantation de deux autres.

Certains gestionnaires des bornes fontaines (Samakébougou) sont obligés d'aller réclamer à plusieurs reprises leurs factures au service EDM car, les factures déposées à la mairie ne sont pas distribuées à temps. Les factures EDM de Samakébougou sont régulièrement payées.

La mission a noté avec satisfaction deux autres faits très importants:

- les alentours des BF sont bien aménagés par la population.
- Aucun gaspillage d'eau n'est constaté autour des BF.

Dans le quartier Farada, l'équipe a rencontré une gestion similaire regroupant une quarantaine de femmes autour de la BF F 2. A Farada, la gestion de la BF F 2 est assurée par la Présidente du comité de l'Union locale des Femmes, une femme de 47 ans environ. C'est une borne fontaine implantée grâce aux efforts conjugués de la mairie et des populations. Notons que les factures de cette borne fontaine sont aussi régulièrement payées.

Dans le même ordre d'idées, à Koninko la mission a découvert un cas digne d'intérêt. En effet, il s'agit d'une borne fontaine où les membres associés varient de 70 à 80. Cette borne travaille exclusivement le matin de 5 h 30 à 10 h. Le gestionnaire est un ancien combattant très solide.

A Kati-mission la borne fontaine 32 D est gérée selon le même principe. Il en est de même pour l'unique borne fontaine de N'Tomininkoro en service.

3.4. FERMETURE DES BORNES FONTAINES A KATI

Dans la ville de Kati, les 2/3 des bornes fontaines restent fermées pour paiement de factures EDM. Certains compteurs sont même déposés.

A Katikoura 3 BF fonctionnent sur 7

A N'Tomininkoro 1 BF fonctionne sur 5
A Malibougou 1 BF est en service sur 5
A Nounorila toutes les 4 BF sont fermées
A Katikoko presque toutes les BF sont fermées.

A Kati, en raison de la fermeture prolongée des bornes fontaines, plusieurs usagers ont consenti d'énormes sacrifices pour effectuer des branchements particuliers.

A la suite de la fermeture de ces nombreuses bornes fontaines pour non paiement de factures d'eau, le problème de ravitaillement en eau potable se pose maintenant avec acuité pour les couches de population à faible revenu. Pour les responsables locaux (politiques et administratifs), c'est une situation fort gênante. Pour les populations, c'est une véritable déception.

3.5 REMARQUES ET SUGGESTIONS

A Kati, la population souhaite la réouverture des bornes fontaines. Pour éviter la catastrophe, il y a lieu de trouver une solution au problème des arriérés (plusieurs millions de F). La mairie, les autres responsables locaux, l'EDM et les bailleurs de fonds doivent trouver un compromis pour faciliter la réouverture des BF de Kati.

En tenant compte des effets cumulés de la sécheresse, de la stagnation financière qui sévit en ce moment, il est impensable de demander à cette population des efforts supplémentaires.

La mission a constaté que seule une borne fontaine "Neptune" fonctionne à Kati. Toutes les autres ont été remplacées par de simples robinets de puisage.

Les autorités locales doivent entreprendre une grande campagne de sensibilisation pour mieux expliquer les raisons qui rendent obligatoire la vente d'eau (traitement de l'eau, entretien du réseau, etc.)

Au bornes où la vente se fait au comptant, proposer des unités de mesure standardisées. Uniformiser les prix en ces lieux de vente. Les relevés de l'EDM et un superviseur de la mairie doivent travailler ensemble afin d'éviter l'entassement des factures et prêter une attention particulière à la gestion du matériel.

La même équipe doit veiller sur l'utilisation rationnelle de l'eau. Les responsables locaux doivent s'entraider pour la sélection des fontainiers et fontainières.

Tout comme à Koulikoro, la nécessité de former les fontainiers se fait sentir afin d'obtenir une meilleure gestion dans l'exploitation des bornes fontaines. A Kati, la protection des BF par une clôture a été soulevée par plusieurs fontainiers. Ici, il serait conseillé de faciliter des échanges d'expériences entre fontainiers de même quartier, de différents quartiers, voire même de différentes villes. Les fontainiers doivent être informés des mesures sanitaires à observer autour des BF.

4. L'EXPLOITATION DES BF DE KITA

=====

4.1 ASPECT GENERAL DE LA VILLE

Kita est une cite semi-urbaine de 30 000 habitants environ. C'est une ville Malinke.

Les trois familles fondatrices sont : KEITA, TOUNKARA et CISSE.

Les quartiers ou résident les fondateurs de la ville sont :

- Makandianbouyou : quartier peuple de Keita, les chefs traditionnels de Kita.
- Lenquephoto : quartier ou siègent les Tounkara, les chefs spirituels de Kita.
- Moribouyou : ou demeurent les Cisses qui sont marabouts.

A l'opposé de Ségou et Koulikoro, Kita n'est pas une ville riveraine. La source de ravitaillement est un cours d'eau (Bakoye ou Bagoé, fleuve blanc) situé à 23 km de Kita.

4.1.1 ASPECT ECONOMIQUE

La force économique de Kita repose principalement sur la culture des arachides. Plusieurs cantatrices nationales louent la production arachidière de Kita. Une opération de développement (ODIPAC) encadre les paysans. Une usine pour la trituration des arachides (SEPAMA) est implantée à Kita. Depuis deux ans, la mévente des arachides sur le marché mondial, l'arrêt (temporaire) de la seule unité de production (SEPAMA) ont porté un coup sévère à l'économie de cette ville.

Ainsi, en 1986-1987, selon les estimations de l'ODIPAC, le cercle de Kita peut commercialiser 10 000 tonnes d'arachides. Au cours de cette même campagne commerciale seules 4 000 tonnes d'arachides seront commercialisées par l'opération précitée.

Quant au mil (aliment de base de la population), le prix officiel du kilogramme est 55 F CFA. En ce moment (1986), il se vend à 25 ou 30 F le kilo. La plupart des fonctionnaires de Kita font l'agriculture. D'une manière générale ces populations éprouvent de grosses difficultés dues au remboursement du crédit agricole : charrues, charrettes, boeufs de labour, engrais, etc.

Parlant de la situation économique, un vieux Malinke disait : "Chez nous, le batonnet s'est cassé dans les oreilles du sourd." Ce qui signifie en d'autres termes que la situation s'empire.

4.1.2 LES SOURCES DE RAVITAILLEMENT EN EAU AVANT L'ADDITION D'EAU

Avant la réalisation de l'adduction d'eau, les populations se ravitaillaient à la source naturelle du quartier Saint-Félix, aux eaux des puits.

Parfois, la mairie se servait d'une citerne qui prenait de l'eau dans des cours d'eau fort éloignés de Kita. A cette époque, les charretiers

étaient très nombreux dans le circuit de la distribution d'eau. Le fut de 200 l se vendait à 150 F CFA. La vente d'eau faisait l'objet d'un commerce florissant pour les charretiers pendant la saison chaude.

4.2 HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE

4.2.1 IMPLANTATION DES BF

Contrairement à Ségou et Kati, la mairie de Kita a participé très activement au projet d'implantation des BF. Les représentants de la mairie et les responsables des quartiers ont tenu compte de la densité des populations pour répartir les BF en conséquence.

Une attention particulière a été accordée aux quartiers dépourvus de puits à eau douce et source naturelle: Dar-es-Salam, Kita-Gare. A Kita, la répartition des BF donne satisfaction à la population. Cependant, il en découle des problèmes de rentabilité eu égard à la faible densité de la population de la ville.

4.2.2 LA GRATUITE DE L'EAU AUX BF

Après l'inauguration de l'adduction d'eau de Kita, la mairie a autorisé la population à consommer l'eau gratuitement uniquement pendant la période d'essai (15 jours). A la suite d'une petite évaluation, la mairie a pu déterminer que si la gratuite de l'eau continuait, elle paierait en un an 20 millions de francs CFA. Ce chiffre paraît excessif pour le budget de la Commune de Kita.

A l'opposé de Ségou, Koulikoro et Kati, la commune de Kita mit fin aussitôt à la gratuité de l'eau d'une manière générale. A Kita, la mairie a accordé la gratuité de l'eau aux indigents (infirmes, personnes très âgées et sans ressources).

Exceptionnellement, les agents de l'EDM bénéficient de la gratuite de l'eau aux BF. En cas de décès ou incendies, la mairie autorise également les fontainiers à donner l'eau gratuitement aux familles intéressées.

Il y a lieu de tenir compte du fait que la ville de Kita a été la dernière des 4 villes visitées à bénéficier de la mise en œuvre d'une adduction d'eau. Elle a donc pu profiter des expériences malheureuses des trois premières villes citées.

4.2.3 TARIFICATION ET VENTE D'EAU AUX BF

4.2.3.1 Tarification

A Kita, les tarifs sont fixés par la mairie. Ils sont uniformes. Cette uniformisation est respectée dans tous les quartiers. Les revendeurs d'eau qui augmentent généralement les prix ont disparu du circuit de distribution d'eau de la ville de Kita.

Le seau de 15 à 20 l se vend à 5 F

Le fut de 200 à 220 l se vend à 50 F

Le 1/2 fut de 100 à 110 l se vend à 25 F

Par opposition à Ségou, il n'y a pas de seau standard aux BF.

Note :

La mission de BF terminée, on a constaté que les renseignements reçus à Kita étaient contradictoires en ce qui concerne les prix de vente au comptant. Il semble que l'eau se vend actuellement 10 F et que les prix ci-dessus datent de la période avant la hausse du tarif EDM en novembre 1986 (à vérifier)

4.2.3.2 La vente d'eau aux BF

(voir aussi chapitre 1.3.8, rapport de l'ingénieur)

Les fontainiers assurant la vente d'eau sont désignés par les Comités du Parti UDPM (Union Démocratique du Peuple Malien). Le mode d'exploitation des BF est exclusivement basé sur la vente au comptant. La mairie centralise les recettes des bornes fontaines à son niveau et paie mensuellement les factures d'eau des BF à l'EDM. A cet effet, un cahier de gestion est déposé auprès du Secrétaire Général de la mairie au nom de chaque fontainier. Périodiquement (chaque semaine ou tous les 10 jours), chaque fontainier verse ses recettes au représentant de la mairie. Les chefs de quartiers qui veillent sur les fontainiers sont informés des montants versés à la mairie.

A Kita, un fontainier est autorisé à gérer deux BF. Il fait la navette entre les deux BF. Dans ce cas précis, les heures d'ouverture sont fixées avec l'accord des usagers.

- Les fontainiers travaillent à plein temps.
- Ils vendent l'eau de 6 heures à 12 heures (théoriquement) et de 15 heures à 18 heures.

En 1983, un fontainier de Kita recevait les 10 % de ses recettes en guise de traitement. Compte tenu du faible volume d'eau vendu par BF, cette rémunération paraissait insignifiante. Actuellement, la mairie rétrocède les 20 % des recettes mensuelles en guise de salaire.

La mairie remplace les têtes de robinet détraquées et prend en charge toutes les autres réparations codifiées par les cahiers de charges de l'EDM. En 1985, par exemple, la mairie de Kita a dépensé une somme de 700000 F CFA pour faire face aux frais d'entretien et de réparations des BF.

Une fois par mois, un agent de la mairie contrôle le relevé des compteurs. Ce travail ne se fait pas conjointement avec l'EDM, ce qui diminue en partie son efficacité.

A Kita, l'organisation du système est bon dans l'ensemble. Toutefois, une collaboration plus étroite entre la mairie et l'EDM est indispensable pour obtenir une certaine amélioration dans la gestion et dans le fonctionnement.

4.3 LES 10 BF DE 5 VILLAGES ANNEXES

Entre la ville de Kita et la source d'approvisionnement, la KFW a pris soin d'aménager 10 BF pour les 5 villages situés à proximité de la conduite principale. Une fois de plus, aucune enquête préalable n'a été faite auprès de ces paysans pour définir les conditions d'acquisition d'eau potable.

Auparavant, ces 5 villages avaient été programmés par le projet d'hydraulique villageoise qui couvre tout le cercle de Kita. Ce projet d'hydraulique de son côté a soustrait de son programme les forages qu'il aurait du faire dans les 5 villages à cause de l'aménagement de 10 BF.

Malgré ces installations modernes, les populations paysannes concernées continuaient tranquillement à se ravitailler aux sources traditionnelles (mares-puits).

En 1986, une mission de sensibilisation comprenant le chef d'arrondissement central de Kita, le représentant de l'EDM, de M. TOGOLA, ingénieur chargé des travaux de surveillance s'est rendue dans lesdits villages.

Au passage de la mission de sensibilisation, les populations intéressées ont pris l'habitude de se ravitailler aux bornes fontaines à raison de 5 F le seau de 20 l. Autour de ces mêmes BF, des interlocuteurs ont affirmé devant la présente mission que pendant le laps de temps d'utilisation des eaux de ces BF, qu'ils auraient constaté des effets positifs sur le plan sanitaire (diminution de cas de diarrhées et dysenteries).

Quelques mois plus tard, en 1987, les relevés des compteurs EDM permettront de voir plus clair en ce qui concerne la consommation des eaux aux BF.

Le problème de ces 5 villages a fort bien retenu l'attention de la mission. En effet, d'une part ces villages ne peuvent plus bénéficier de forage dans le cadre de l'hydraulique villageoise, d'autre part, on sait par expérience qu'une participation monétaire continue des paysans pose toujours des problèmes. Au cours des entretiens avec la mission, les paysans concernés ont beaucoup insisté sur le manque de disponibilité financière dans leurs milieux.

En une journée, il est impossible d'avoir le maximum d'informations sur les 5 villages (degré d'organisation, niveau d'ouverture vers l'extérieur, d'entente, possibilités financières) pour faire des recommandations judicieuses. A cet effet, une mission d'enquête socio-économique et culturelle est indispensable.

Lors de son passage dans les villages en question, l'équipe a constaté des cas de goitre. Aux dires du personnel de santé de Kita, la bilharziose sévit dans les villages précités. Dans le cas où des analyses d'eau prouveront le manque d'iode dans l'eau des puits (comme à Kati-Samakebougu), la pollution des eaux stagnantes, une campagne de sensibilisation partant de données réelles pourrait avoir un résultat positif relatif à la consommation des eaux de BF.

4.4 REMARQUES SUR LES BRANCHEMENTS PARTICULIERS

4.4.1 BRANCHEMENTS PARTICULIERS COUPES

Tout comme à Segou, Kati, Koulikoro, à Kita les branchements particuliers neutralisent souvent les BF. Cependant, en raison des difficultés financières durement ressenties, plusieurs branchements particuliers sont coupés (en particulier à Kita) pour non paiement de factures.

Cette mesure frappe plusieurs catégories de personnes :

- des fonctionnaires n'ayant pas leur salaire depuis plusieurs mois,
- des pensionnaires
- des ouvriers et employés de l'Usine SEPAMA (en chômage technique)
- des travailleurs licenciés de la SOMLEX,
- quelques rares cheminots à cause du pouvoir d'achat (faible).

Les intéressés se ravitaillent aux BF.

4.4.2 BRANCHEMENTS PARTICULIERS NON RACCORDES

Le problème de non raccordement de branchements particuliers financés par la KFM demeure à Kita et Segou. A Kati, les raccordements sont faits, les usagers attendent toujours les modalités de paiement.

A Kita par exemple, sur 500 branchements particuliers programmés, seulement 300 ont été réalisés. Une centaine de clients n'ayant pas la possibilité de payer au comptant en une seule tranche 52000F CFA attendent toujours leur raccordement.

Compte tenu de la crise financière qui sévit au Mali, le problème de raccordement des branchements RFA, ne pourrait être réglé que par l'application d'un système de paiement échelonné (3 ans).

4.5 LA CLASSE D'AGE DES FONTAINIERS DE KITA

Dans cette ville, l'équipe n'a rencontré que deux fontainières âgées de 35 et 50 ans. La majorité des fontainiers de Kita sont du troisième âge. Ces hommes préfèrent gérer les BF eux-mêmes car ils ont peur des jeunes qui font un usage abusif de l'argent (qui ne fournissent pas la totalité des recettes de vente aux BF).

C'est à Kita ou certains de ces vieux ont affirmé que la récompense divine qu'ils tirent de ce travail est plus importante que la rémunération qu'ils obtiennent.

La présence de ces personnes sages peut garantir la paix autour des BF. Elles affichent une certaine honnêteté. Toutefois, il faut reconnaître que la conjoncture que traversent ces hommes peut faire fléchir les plus sages de la société...

Ces vieux sages pourront-ils supporter pendant longtemps les caprices de certaines jeunes personnes ignorant ou faisant semblant d'ignorer l'éthique du passé ?

Il est à noter qu'il existe à Kita un grand nombre d'auxiliaires retraités parmi les fontainiers. Certains d'entre'eux tiennent leur comptabilité en français.

Enfin, à l'instar de Ségou, Koulikoro et Kati, la formation des fontainiers s'impose à Kita.

5. L'EXPLOITATION DES BORNES FONTAINES DE SÉGOU

5.1 ASPECT GÉNÉRAL DE LA VILLE

5.1.1 HISTOIRE DE LA VILLE ET CARACTÉRISTIQUES DE SES HABITANTS

Ségou, la cité des balanzans¹⁾, est la capitale d'une vieille royauté. La ville compte 100 000 habitants.

Elle a connu plusieurs dominations : bambara, peulh-Toucouleur, française avant de devenir la capitale de la quatrième région économique de la République du Mali.

Malgré ce modernisme architectural qui s'empare de toutes les villes de ce siècle, la ville de Ségou garde encore jalousement les souvenirs de l'architecture soudanaise.

Cette ville regroupe plusieurs groupes ethniques : les bambaras qui sont les fondateurs du royaume, les Bozos et les Somonos qui sont les maîtres de l'eau, les Toucouleurs qui ont imposé l'Islam à Ségou.

C'est une ville fortement conservatrice. Ségou, c'est aussi la ville des secrets, des mystères.

À propos de Ségou, les sages disent :

"Les personnes qui connaissent bien Ségou préfèrent ne point parler de Ségou. Les personnes qui aiment parler de Ségou, ignorent tout de Ségou..."

Le Ségovien ne parle qu'à mots couverts. Il illustre sa pensée par l'usage de nombreux proverbes.

Cette méfiance à propos de la parole trouve ses racines dans les faits historiques.

En effet, depuis fort longtemps, les habitants de Ségou disaient :

"À Ségou, les murs ont des oreilles".

À l'époque des royautes, beaucoup d'intrigues se jouaient dans la ville. Les services secrets des rois étaient plus développés que ne le pensaient les populations. Tout ce qui se disait ou se tramait contre le roi au fond des cases parvenait aux oreilles du roi d'où la naissance de cette sagesse populaire.

En raison des faits cités plus haut, recueillir des informations à Ségou concernant Ségou demeure un phénomène toujours délicat

5.1.2 ASPECT ÉCONOMIQUE

De l'époque coloniale à ce jour, la ville de Ségou a toujours compté parmi les greniers de ce pays.

Avant cette longue période de sécheresse, l'Office du Niger (O.N.) ravitaillait l'Afrique de l'Ouest en riz. Actuellement, la sécurisation des casiers rizicoles devient indispensable pour espérer de bonnes récoltes de riz.

(1) Balanzan : essence d'arbres assez répandue à Ségou.

La COMATEX : Compagnie Malienne des Textiles utilise près de 3 000 employés. C'est un géant de l'économie malienne qui traverse une sérieuse crise à cause de la mévente de ses produits manufacturés.

Fin 1986, l'Ecole Internationale des Textiles a été implantée à Ségou. Il est à noter que cette région est une grande productrice de coton. Ces deux dernières années, les paysans souffrent de la chute des prix du coton. La balance de paiement du Mali le ressentira encore d'avantage.

Dans la région de Ségou, les sucreries de Dougabougou et Seribala constituent des maillons importants de l'économie malienne.

5.2 HISTORIQUE DES BF ET LEUR EXPLOITATION ACTUELLE (voir aussi rapport de l'ingénieur, chapitre 1.4.4)

A Ségou, l'exploitation des BF se caractérise par trois grandes périodes :

- la période de la distribution gratuite,
- la période de la vente d'eau par les femmes
- la période de la vente d'eau par la mairie.

5.2.1 LA PERIODE DE LA DISTRIBUTION GRATUITE

En 1977, après la mise en service de l'adduction d'eau, les populations de Ségou ont été autorisées par la mairie à consommer gratuitement l'eau des bornes fontaines.

A cette époque, chaque mairie était gérée par une délégation spéciale (maires militaires). La mairie de Ségou, par un système de contrat, misant sur les taxes communales, s'engagea à payer les factures EDM des bornes fontaines. Dans toutes les villes visitées, cet événement a été fêté avec faste.

Les conséquences de cette action magnanime ont été multiples et souvent néfastes.

- gaspillage de l'eau (lessive autour des BF)
- formation des flaques autour des BF
- prolifération des moustiques.

Deux années plus tard, la mairie était incapable de payer les factures des BF à l'EDM.

5.2.2 LA PERIODE DE VENTE PAR LES FEMMES

Tout comme à Kati, la mairie confia l'exploitation des BF à l'Union Locale des Femmes.

- le seau de 15 à 20 l se vendait à 5 F CFA
- le fut de 200 à 220 l se vendait à 50 F CFA.

Certes, le choix des femmes pour gérer les BF paraissait être une bonne cible. En effet, dans ces milieux, ce sont les femmes qui assurent la corvée d'eau et utilisent l'eau pour les divers besoins

domestiques. Toutefois, le passage d'une distribution gratuite à une distribution payante, sans une grande sensibilisation au préalable se conçoit difficilement pour un riverain. Les populations savaient que le réseau d'adduction d'eau est un don de l'extérieur (Allemagne Fédérale). Pourquoi doivent-elles payer les factures des BF à l'EDM ? Des lors la confusion s'installe.

En 1986, au passage de la mission KFW, seules quelques fontainières s'acquittaient convenablement de leurs factures. Les impayés au compte de la mairie continuaient de s'accroître. L'EDM a été obligée de fermer la plupart des bornes fontaines pour non-paiement de factures. Dans l'ensemble, la gestion de cette période a été jugée mauvaise.

5.2.3 LA PERIODE DE LA VENTE PAR LA MAIRIE DEPUIS JUIN 1986

A l'opposé des autres cités comme Koulikoro, Kita et Kati, la mairie de Segou s'engagea à prendre en main la gestion des bornes fontaines. En 1984, elle prit l'initiative de désigner une borne test qui a donné de bons résultats. Les résultats du test du quartier Bougoufie ont même permis d'implanter deux nouvelles bornes fontaines. Partant de ces premières données, la mairie de Ségou a élaboré méthodiquement un système de gestion unique pour l'exploitation des bornes fontaines de ladite cité à partir de Juin 1986.

A cet effet, le Conseil Municipal a pris une série de mesures :

- Creation d'une commission spéciale chargée de la gestion des bornes fontaines
- Fixation du prix de l'eau aux bornes fontaines.
(le seau de 20 l d'eau coûte 10 F CFA à la BF)
(la "citerne" de 440 à 480 l coûte 240 F CFA)
(la barrique simple coûte 120 F CFA)

Les fontainiers sont recrutés par le Comité de gestion des bornes fontaines en collaboration avec le Parti et les organisations démocratiques. Les fontainiers sont tous salariés.

Les fontainiers qui vendent plus de 60 m³ par mois perçoivent un salaire mensuel de 15 000 F CFA.

Les fontainiers qui vendent moins de 60 m³ par mois perçoivent un salaire mensuel de 7 500 F CFA.

Chaque fontainier travaille à plein temps. Les horaires sont les suivants : 6 h à 12 h - 15 h à 18 h.

Les bornes fontaines à rentabilité douteuse restent fermées (nouvelles bornes Angoullême).

Un superviseur, un employé de la mairie, chargé du contrôle et de l'encaissement des fonds reçoit une prime de 10 000 F par mois (heures supplémentaires).

- Achat d'une motocyclette pour le superviseur sur les fonds BF et fourniture de carburant.
- Achat d'un seau de 20 l (3 000 F) et 4 m de raccord pour chaque fontainier.
- Achat de têtes de robinet, de couvercles de protection avec cadenas.

- Prise en charge des travaux de maçonnerie des bornes fontaines.

Une décision du Conseil Municipal interdit la vente de l'eau brute du fleuve comme eau de boisson par les charretiers revendeurs. Une décision du Conseil Municipal rappelle l'interdiction de la vente d'eau aux branchements privés. La Mairie de Ségou règle mensuellement les frais d'abonnement et de maintenance des bornes fontaines. Enfin, pour faire face au règlement des factures de l'Energie du Mali, la Mairie a ouvert un compte bancaire à la BDM (Banque de Développement du Mali). Les retraits de fonds s'effectuent avec deux signatures conjointes : celle du Maire et du Chef de service financier de la mairie, ce dernier étant un comptable-gestionnaire de profession.

5.3 PARTICULARITES DE LA VENTE D'EAU A SEGOU

A la suite des nombreuses mesures prises concernant la réglementation de la vente d'eau dans cette cite, les charretiers privés ont systématiquement entrepris la vente d'eau dans les différents quartiers de la ville. A cet effet, deux barriques soudées, munies d'un robinet de puisage constituent un ensemble appelé "citerne". Les bornes fontaines sont dotées de deux têtes de robinet de puisage, l'une servant au remplissage des seaux des femmes, l'autre pourvu d'un raccord de 4 m sert à remplir les "citernes" des charretiers.

Notons qu'en saison chaude, lorsque les attroupements se font autour des bornes fontaines, le fontainier utilise ensemble les deux têtes de robinet pour le remplissage des seaux. Cette conception est très appréciée par les populations.

A l'instar des trois autres villes concernées par les projets KFW (Koulikoro, Kati, Kita), Ségou consomme relativement peu d'eau en deux saisons :

- saison des pluies : juillet à septembre
- saison froide : octobre à janvier.

En saison chaude, la consommation est très importante. Elle peut doubler voir même tripler celle des deux autres saisons : février à juin.

Cependant, malgré ces généralités, la ville de Ségou se divise en deux zones bien distinctes, chacune ayant des problèmes de consommation spécifiques.

La première zone regroupe les quartiers riverains, situés entre le fleuve et la route nationale Bamako - Mopti. Ce sont les plus vieux quartiers de Ségou où les anciennes structures familiales se conservent relativement bien. Dans ces quartiers le nombre des membres des familles varie de 20 à 40 personnes. Ces populations se constituent de pêcheurs (Bozos - Somonos), de petits exploitants agricoles (Bambaras) et de petits commerçants à faibles revenus. Dans ces milieux existent de grandes familles religieuses (confréries musulmanes). Dans cette zone, notons la présence de deux quartiers vitaux : le quartier commercial et celui de l'Administration générale. La première zone a

une forte densité. Il a été établi par des services techniques spécialisés que les eaux souterraines de ces vieux quartiers riverains sont fortement polluées. Les eaux des puits sont saumâtres, donc non comestibles.

En raison des faits précités, la vente d'eau aux bornes fontaines, par les charretiers est relativement élevée en toutes saisons.

La deuxième zone concerne les quartiers situés au Sud de la route nationale Bamako - Mopti. Ces quartiers occupent une très vaste zone. Dans cette zone, l'éclatement de la famille traditionnelle se fait plus sentir. Les salariés et les commerçants moyens sont assez nombreux. La mise en location des maisons dans ces quartiers est un phénomène remarquable. La densité est faible par rapport aux vieux quartiers. Dans cette vaste zone, les puits sont peu profonds, leur eau est comestible. Ces puits ne tarissent qu'en saison sèche. Pendant les périodes d'hivernage et saison froide la vente d'eau par les charretiers est modeste. En saison chaude par contre le prix de l'eau est très élevé dans cette zone et en ce moment, le seau de 20 l est vendu par les charretiers à 20 F voire même 25 F. Il existe fort heureusement plusieurs branchements particuliers dans ces quartiers. Des ventes clandestines sont signalées à certains branchements particuliers. Malgré les correspondances officielles de la mairie dénonçant la vente clandestine, les populations concernées s'arrangent à "l'Africaine".

5.4 REMARQUES CONCERNANT LA GESTION DES BF DE SÉGOU

Seule la ville de Ségou a opté pour un système de gestion centralisée des bornes fontaines. Kita l'a fait à degré moindre. L'appareil administratif mis en place pour la gestion est certes coûteux (les responsables concernés en sont très conscients), mais il est très efficace en ce moment. C'est ce qui explique le coût élevé de l'eau à Ségou, 500 F CFA le m³.

Pour le moment, c'est le système le mieux organisé que la mission a rencontré sur le terrain.

Par opposition aux autres villes concernées par l'étude, les fontainières représentent le 1/4 de l'effectif des fontainiers (46). Il s'agit là d'un phénomène fort intéressant. En effet, dans ces milieux traditionnels, on sait que la corvée d'eau est surtout assurée par les femmes exception faite des charretiers revendeurs. La présence d'une fontainière crée un climat favorable autour de la borne fontaine.

Ensuite, on a constaté que la majorité des fontainiers de Ségou sont des personnes (hommes-femmes) du troisième âge. La présence de ces personnes sages autour d'une borne fontaine peut faire diminuer les actes de violence. Ces deux catégories de personnes (femmes et hommes âgés) sont stables et peuvent faire preuve d'honnêteté. Cependant, ces deux catégories, pour des raisons différentes, sont toutes très sensibles. Partant de ce trait de caractère dominant, pourront-elles supporter les rigueurs d'une gestion saine ?

A Ségou un travail collégial est amorcé. Les services techniques (EDM, l'Urbanisme, la Santé), le Parti et les organisations démocratiques (femmes-jeunes-syndicats) sont impliqués dans l'action de la mairie.

A travers sa gestion rigoureuse, il est permis de penser que la Mairie de Ségou pourra, à moyen terme, atteindre ses objectifs principaux :

- assurer le paiement mensuel et régulier des factures à l'Energie du Mali
- éponger à long terme les arriérés de l'Energie du Mali,
- accroître le réseau par les efforts propres de la population locale.

De l'avis de la mission des BF, l'expérience de Ségou mérite d'être suivie de près.